

## Nationalité ou carte de séjour

## Par abderrahmane, le 09/01/2013 à 16:17

Je suis Algérien, résident en Algérie, je suis agé de 67 ans et retraité, je suis à la charge de mon fils, mon fils est français cadre dans une grande société française. Puis-je prétendre à une carte de séjour et vivre en France auprès de mon fils ? Puis-je prétendre à la nationalité française ?